

COMITE DIRECTEUR

Procès-verbal n° 3

Samedi 19 juin 2021

VISIOCONFÉRENCE ZOOM

Le 19 juin 2021 à 9h30, les membres du CODIR présents (suivant la feuille de présence annexée au présent procès-verbal) se sont réunis via la plateforme de visioconférence ZOOM, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- **Actualités fédérales**
 - Projets Sportifs Fédéraux : retour sur la campagne 2021
- 2- **Fonctionnement Ligue (Votes)**
 - Création de la commission régionale de discipline - Composition, compétences et procédure
 - Remboursement de frais - Définition d'un barème de remboursement des frais kilométriques
- 3- **Rapport du travail des commissions - Points sur les travaux en cours**
 - Commission Formation : présentation des documents de cadrage
 - Commission Communication : étude préalable à un recrutement d'un stagiaire com'
 - Commission Handi-Escalade : présentation d'une action de sensibilisation
 - Commission Compétition/Haut niveau : point sur la fin de saison 2020-2021
- 4- **Agenda fédéral**
- 5- **Question diverses**

Préambule

Guillaume P. est présent quelques minutes avant le début de la réunion, pour saluer l'équipe. En effet, il avait informé le bureau de la Ligue qu'il ne pourrait pas participer au CoDir car il a été sollicité par l'échelon national de la fédération pour intégrer la commission PSF, en tant que Président de CT. La première réunion PSF est organisée, ce jour, à Paris.

Le Président profite de la présence de Guillaume P. pour lui demander s'il a des remarques particulières à faire partager concernant l'ordre du jour. Guillaume P. a participé aux travaux des différentes commissions (communication et formation) et se dit satisfait des avancées. Il aimerait juste que le comité directeur revienne sur la question de l'utilisation ou non de l'écriture inclusive dans la communication de la Ligue (compte-rendu, PV, article...). Il trouve que l'écriture inclusive complexifie la compréhension et vient alourdir les textes, en plus d'imposer aux rédacteurs une mise en forme particulière, au travers de l'utilisation du point médian. Le Président admet ne s'être jamais intéressé de près à la question mais partage l'avis de Guillaume P.

Guillaume P. quitte la réunion.

Pour débiter cette réunion, le Président tient tout d'abord à remercier les membres pour leur présence. Il compte sur la réunion de ce matin pour commencer à dessiner, au travers des avancées des commissions, un projet d'olympiade. Projet qu'il souhaite « partagé » et « co-construit ». Il tient d'ailleurs à féliciter les commissions pour leur productivité et la qualité de leurs travaux depuis le début

de cette olympiade. Il souligne l'importance de ces travaux pour avancer sur l'opérationnalisation de ce projet d'olympiade, qui doit donner à la Ligue une visibilité à court, moyen et long terme (objectif 2024). Il fait part de son souhait de réaliser une grande réunion des clubs et des CT, en présentiel, avant la Toussaint 2021, afin de présenter et discuter de ce projet de 3 ans. La première année ayant été celle de la construction et de la mise en route, dans des conditions difficiles liées au COVID-19.

1- Actualités fédérales

Projets Sportifs Fédéraux : retour sur la campagne 2021

Fernand R. présente aux membres du CoDir le résumé de la campagne 2021, en précisant le contexte et les attentes nationales.

Se référer au PPT de présentation.

Fernand R. propose au CoDir d'extraire les demandes PSF qui seraient susceptibles d'intéresser les commissions de la Ligue (handi, formation, accès au haut niveau, compétition), pour leur transférer. Cela permettra, selon lui, d'affiner les connaissances des commissions sur les actions des clubs et des CT et facilitera la mise en cohérence des actions. Jean-Jacques N. juge important qu'il y ait un retour vers les commissions, lorsqu'il y a des projets qui ont un lien avec ces commissions, pour faciliter la mise en relation et permettre le travail en partenariat. Tout cela dans le but de développer de la cohérence entre les actions portées par les uns et les autres. Pour cela, le Président propose de réaliser une réunion spécifique d'harmonisation, lors de la campagne 2022.

Jean-Jacques N. demande combien de projets ont fait l'objet, sur demande des clubs, d'une relecture par la Ligue. Fernand R. répond que cette année, seuls un CT (le CT17) et un club (le club MER) ont fait la demande, ce qui représente 4 projets sur les 36 déposés. Le Président, s'étonne que la Ligue n'ait pas été plus sollicitée, au regard de la situation actuelle et des difficultés exprimées par certains clubs. Il espère que cette non sollicitation traduise une certaine autonomie des clubs dans la rédaction de ces demandes.

Fernand R. rajoute que la Ligue a été sollicitée par le national dans le cadre du processus d'évaluation des demandes, afin d'émettre un avis sur l'implication des clubs et CT à la vie fédérale. Le Président complète en précisant que le national souhaiterait proposer, pour la campagne 2022, aux Ligues volontaires, la possibilité d'instruire en partie les demandes PSF de leur territoire. Il faudra ainsi décider, si la Ligue souhaite se porter volontaire ou non, pour participer à cette expérimentation. Le Président est dubitatif quant à cette position qui pourrait être jugée d'ambigüe et mettre ainsi en délicatesse la Ligue, avec d'un côté l'aide apportée aux clubs et CT dans le montage de leur dossier et de l'autre l'avis technique qu'il faudrait rendre pour juger ces dossiers.

Fernand R. termine en précisant qu'un autre point « PSF » sera réalisé lors du prochain CoDir et qu'il s'agira de faire le bilan de la campagne. Il propose de porter une vigilance particulière sur les clubs n'ayant pas obtenu de subvention pour leur proposer un accompagnement particulier en 2022. Jean-Jacques N. est d'accord pour travailler sur cet accompagnement, qui a été bouleversé par la mise en place des PSF. Selon lui, la Ligue doit être identifiée comme « référent PSF » par les clubs et CT pour les accompagner dans cette démarche de projet, comme cela était réalisé par les DDCS(PP) lors des campagnes CNDS.

2- Fonctionnement Ligue (Votes)

Il ne sera pas possible de procéder à des votes lors de ce CoDir, puisque les membres présents, ce jour, ne représentent pas la majorité des membres du comité directeur.

Création de la commission régionale de discipline - Composition, compétences et procédure

Fernand R. présente ce qu'est la commission régionale de discipline et ce qu'il est attendu du comité directeur sur le sujet.

Se référer au PPT de présentation.

Le document fédéral « Règlement disciplinaire » est joint au présent compte-rendu.

Sont proposés, ce jour, pour intégrer la commission régionale de discipline :

- **PENOTY Pascal**, Président de Jury et Trésorier d'un club
 - o Suppléant :
- **NIVET Jean-Jacques**, Président de Jury et Vice-Président de la Ligue
 - o Suppléante : MOUTAULT Valérie, Présidente de jury et Vice-Présidente de la Ligue
- **POLES Grégory**, Vice-Président d'un club
 - o Suppléant :

Ces trois candidats ont été proposés, en raison de leurs connaissances et compétences dans le domaine de la gestion associative, de l'arbitrage et de l'activité escalade en compétition.

L'ensemble des membres présents sont d'accord pour valider ces noms, cependant faute de majorité représentée lors de cette réunion, ces candidatures seront (re)soumises à l'ensemble des membres du CoDir par mail, dans les prochains jours.

Fernand R. précise que le Bureau de la Ligue souhaiterait, par la suite, voir cette commission se renforcer, en y intégrant deux femmes issues de la société civile, compétentes dans le domaine juridique ou en matière d'éthique et de déontologie sportive. Jacques R. souligne le fait que cette commission peut être réunie pour traiter des sujets autres que des sujets sportifs, d'où l'importance d'avoir au sein de cette commission des personnes issues de divers horizons. Le Président complète ces propos en précisant qu'il est nécessaire au sein de ce genre d'instance de garantir une certaine neutralité, en y intégrant des personnes qui n'ont aucun vécu, aucune relation avec les personnes qui pourraient faire l'objet de sanction.

Valérie S. demande s'il a été question de solliciter les CT pour constituer cette commission. Fernand R. répond que le Bureau de la Ligue a souhaité structurer la commission autour du réseau des Présidents et Présidentes de jury de la Ligue, tout en garantissant le respect du règlement fédéral qui précise la composition de ladite commission.

Remboursement de frais - Définition d'un barème de remboursement des frais kilométriques

Fernand R. introduit le sujet en se référant aux statuts de la Ligue, qui cadrent le sujet.

Se référer au PPT de présentation.

Le Bureau de la Ligue propose :

- Aucune rémunération pour les dirigeants
- Un remboursement des frais kilométriques à hauteur de 0.30€/km
- Le remboursement des frais de péages et de parking en intégralité sur présentation des justificatifs
- Une prise en charge des frais de repas à hauteur de 15€ maximum par repas sur justificatifs
- La possibilité pour les bénévoles de renoncer aux remboursements de ces frais (abandon de frais) donnant droit à une réduction d'impôt (reçu fiscal).

L'ensemble des membres présents sont d'accord pour valider ces décisions, cependant faute de majorité représentée lors de cette réunion, ces propositions seront (re)soumises à l'ensemble des membres du CoDir par mail, dans les prochains jours.

Fernand R. précise que la Ligue a entamé les démarches auprès de l'administration fiscale pour obtenir le droit de délivrer des reçus fiscaux. C'est Olivia P. qui se charge de ce dossier.

Jean-Jacques N. ajoute qu'il est possible, pour chaque déplacement, de faire le choix entre le remboursement des frais ou l'abandon de frais donnant droit à une réduction d'impôt. Il n'y a pas de choix définitif à faire entre l'une ou l'autre des possibilités. Jacques R. complète en attirant l'attention sur le fait que le barème kilométrique des impôts est un peu différent de celui de la Ligue (0.321€/km pour 2020 et déclaré en 2021).

Le Président profite de l'occasion pour rappeler aux membres du CoDir que ces éléments peuvent très bien être mis en place par les clubs, dans le cadre de leurs activités. Cela permet également de valoriser l'investissement des bénévoles, sans rien coûter à l'association (financièrement parlant).

Le document « Demande de remboursement de frais 2021 » est joint au présent compte-rendu. Il doit être utilisé par tous les bénévoles de la Ligue, dans le cadre d'une demande de remboursement de frais.

3- Rapport du travail des commissions - Points sur les travaux en cours

Commission Formation : présentation des documents de cadrage

Jean-Jacques N. présente les travaux de la commission, notamment au travers des documents transmis préalablement à tous les membres du comité directeur. Il rappelle le contexte et les objectifs de ces documents.

Sont abordés ici :

- Le plan régional formation
- La charte d'organisation des formations fédérales
- La fiche formateur – Encadrement d'une formation fédérale
- La fiche stagiaire – Inscription à une formation fédérale
- La fiche club – Accueil d'un stage de formation fédérale

Jean-Jacques précise que les documents transmis au CoDir ont légèrement été retouchés (fiche club, fiche formateur) suite à la dernière réunion de la commission et pour tenir compte des remarques de Sandrine C. liées à la sécurité. Il informe également que la commission a travaillé sur la rédaction d'un contrat de prestation, pour venir cadrer et sécuriser davantage les relations entre le prestataire et la Ligue. Le contrat a été présenté, ce jour, et sera transmis à tous les membres du CoDir, au même titre que les versions actualisées des documents précédemment cités.

Le document « Plan régional formation » sera soumis à validation par les membres du CoDir, par mail dans les prochains jours.

Jacques R. demande à ce que soit rajoutée dans la « fiche stagiaire » la notion de bilan de stage, afin que les stagiaires puissent nous faire un retour. L'objectif étant d'évaluer globalement la satisfaction des stagiaires et de travailler sur des axes d'amélioration. C'est effectivement ce qui se pratiquait déjà sur l'ensemble des formations fédérales mais cela n'avait pas été notifié dans les documents. Ce complément sera donc prochainement ajouté à la « fiche stagiaire ».

Le document relatif aux tarifs « formateur » a été présenté. Ce document synthétise les différents tarifs appliqués par la Ligue dans le cadre de la formation (rémunération journalière du formateur, frais de déplacement...). Valérie S. souhaiterait savoir combien il y a d'instructeurs sur la région. Jean-Jacques N. répond qu'à ce jour, la Ligue travaille avec 13 instructeurs escalade répartis sur 8 des 10 CT que compte la Nouvelle-Aquitaine. Un document permettant de répertorier les formateurs (tout

domaine confondu) est en cours d'élaboration. Il sera également utile pour suivre les besoins en recyclage de ces formateurs.

Le Président souligne la qualité du travail réalisé qui permet de clarifier et d'articuler les rôles de chacun. Ce travail pose les bases et permet d'assurer une certaine transparence. Il tient ainsi à remercier les membres de la commission.

Pour conclure, Fernand R. donne quelques nouvelles sur la mise en place du CQP AESA sur Bordeaux. Il indique qu'après de multiples rebondissements, la formation devrait débuter mi-novembre 2021 et que les informations relatives à ce CQP (inscription, planning...) sont accessibles depuis le site de la fédération.

Commission Communication : étude préalable à un recrutement d'un stagiaire com'

Fernand R. présente, en l'absence d'Olivia P. et de Guillaume P., le compte rendu des travaux de la commission.

La commission communication s'est réunie deux fois depuis sa constitution. Son objectif est de rendre efficiente la communication (interne et externe) de la Ligue. Aujourd'hui, le frein principal dans notre communication semble être le site web, qui en l'état est inutilisé, inutilisable et ternit l'image de la Ligue. C'est pourquoi le premier axe de travail de la commission a été de réfléchir à une refonte de ce site web. Le second constat a été de dire que la communication est un domaine extrêmement chronophage, qui ne peut être supporté seul par l'actuel salarié de la Ligue. Ainsi, la commission a étudié les possibilités qui existaient pour renforcer l'équipe administrative de la Ligue et permettre le développement de notre communication.

Un point a alors été fait sur : le service civique, le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation et le stage de fin d'étude. Cependant la Ligue ne semble pas être en capacité, pour le moment, d'accueillir une personne inscrite dans ces dispositifs, au regard du travail attendu (celle de la refonte d'un site web) et des prérequis demandés vis-à-vis du tuteur/maitre d'apprentissage. C'est pourquoi la commission étudie actuellement la possibilité de faire appel à un prestataire capable de nous proposer un nouvel outil (site web) adapté à nos attentes ainsi qu'une formation nous permettant d'apprendre à le gérer et à l'utiliser. Ce n'est alors que dans un second temps, une fois que l'outil nous sera livré et que la formation aura été suivie, qu'il nous sera possible d'accueillir un alternant pour faire vivre le site web et travailler au développement de notre communication. Cependant, à ce jour, la commission n'est pas en capacité de vous proposer un projet chiffré. La commission doit travailler sur un cahier des charges afin que le prestataire privé puisse nous proposer un devis.

Le Président imagine une troisième option qui consisterait à recruter quelqu'un sur une mission de quelques semaines pour remettre à niveau tout le système. Pour lui, il est urgent que l'on avance sur le sujet pour éviter de repartir à la rentrée avec un outil qui ne fonctionne pas.

Commission Handi-Escalade : présentation d'une action de sensibilisation

Valérie S. présente les avancées de la commission.

La commission handi-escalade s'est réunie deux fois. En mars dernier, Valérie S. a été sollicitée par Guillaume P. qui a fait remonter un besoin d'accompagnement sur de l'encadrement d'un public en situation de handicap (jeunes atteints d'un trouble du spectre autistique et adultes déficients intellectuels). En parallèle la commission avait obtenu en 2019 une aide financière de 600€ au titre du PSF qu'elle se devait de justifier avant la fin du mois de juin 2021. C'est pourquoi, la commission a souhaité, très rapidement, mettre en place une journée d'information, d'intégration et d'encadrement d'un public en situation de handicap mental. Cette action vise à développer, au sein des clubs, l'accès

à nos activités, par le renforcement des connaissances et compétences des encadrants. Pour l'encadrement de cette journée, prévue le 26 juin à Brive (19), la commission a sollicité Rémi FOCCHANERE, instructeur FFME très investi dans le domaine du handicap mental et psychique.

D'un autre côté, la commission travaille sur la récupération des données produites par l'ancienne commission handi (questionnaires et résultats) pour pouvoir structurer un plan régional. La commission souhaite s'appuyer sur le projet de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes pour bâtir ce plan.

À ce jour, le principal frein de la commission reste sa structuration, puisqu'elle est composée uniquement de 4 personnes. La commission souhaiterait donc réaliser un appel à bénévoles pour se renforcer.

Commission Compétition/Haut niveau : point sur la fin de saison 2020-2021

Valérie M. expose aux membres du CoDir les différents travaux liés à des sujets compétition sur lesquels la commission a été mobilisée.

Suite à l'annulation des différents championnats de France jeunes et seniors (bloc, difficulté, vitesse), la commission a été sollicitée par le niveau national pour proposer des listes de grimpeurs sur les différents sélectifs proposés. Ces sélectifs faisaient office d'épreuves de remplacement. Pour établir ces listes, la commission s'est appuyée sur les clubs et les entraîneurs pour identifier les grimpeurs capables de participer à ces différents sélectifs au travers de deux critères définis par la commission. Le premier critère était relatif au niveau de pratique (niveau championnat de France). Le deuxième critère était quant à lui relatif à la qualité des entraînements suivis par ces grimpeurs. L'objectif étant de ne proposer que des grimpeurs ayant pu continuer à s'entraîner correctement et régulièrement malgré la situation sanitaire, afin d'éviter les blessures et les désillusions.

La commission se félicite des propositions qu'elle a faites au national au regard des résultats obtenus par les grimpeurs lors de ces sélectifs.

Concernant le championnat de France U12/U14 (maintenu) la commission a dû dans la même logique, et en l'absence de championnats régionaux, proposer au national une liste de grimpeurs sélectionnés. La commission a ainsi mis en place le même processus, en sollicitant les clubs et les entraîneurs pour proposer ces grimpeurs. Un arbitrage a dû être effectué, sur une catégorie, en raison des quotas attribués par le national.

Valérie M. a également précisé que la commission travaillait sur l'organisation des championnats régionaux 2021/2022 et avait déjà réengagé un certain nombre de discussions avec les clubs et établissements affiliés qui s'étaient positionnés sur l'organisation des championnats sur la saison précédente.

En ce qui concerne les actions haut niveau, et en l'absence d'Olivia P., Fernand R s'est chargé de présenter un résumé des travaux menés.

La commission s'est réunie une fois pour aborder spécifiquement le volet haut niveau de la commission. Il a été décidé de réorganiser pour la saison prochaine les stages « performances », un orienté bloc à la Toussaint (du 25 au 29 octobre 2021), un orienté difficulté pendant les vacances d'avril. La commission souhaite également proposer, pour la saison prochaine, la création d'une équipe régionale jeunes (U16, U18, U20), constituée pour une saison complète. L'intérêt de cette démarche est de mieux suivre les jeunes qui intègrent cette équipe, tant sur le plan technique que sur le plan de la santé. Le volet santé de l'équipe sera coordonné par Sophia L.

Valérie M. souhaite attirer l'attention sur le travail qu'il reste à faire pour apporter notre soutien et notre appui aux compétiteurs de la Ligue inscrits dans une démarche de haut niveau et à leur famille. Ils ne doivent à aucun moment se sentir isolés. Le Président partage cet avis et souhaiterait, au travers de communication particulière, que l'on valorise leurs résultats et leurs investissements. Il propose

également d'accompagner les clubs et les CT dans la recherche de partenaires et l'élaboration de dossiers spécifiques pour obtenir des aides afin de soutenir ces jeunes. Il précise que ce projet pourrait faire l'objet d'une mission confiée au deuxième salarié de la Ligue.

Un point sur les tableaux des indemnisations des officiels a été fait. Les documents avaient été transmis à tous les membres du CoDir en amont de la réunion. Ils ont été présentés et n'ont fait l'objet d'aucune remarque.

Claudine B. s'excuse mais doit quitter la réunion. Elle quitte la réunion.

Point sur le ski-alpinisme

Thierry S. aimerait savoir combien de sportifs de haut niveau compte la région, en escalade. La région compte 3 sportifs inscrits sur les listes haut niveau (2 « relève » ; 1 « reconversion ») ainsi que 6 sportifs inscrits sur les listes espoirs. Thierry S. partage l'idée de soutenir ces sportifs et leur famille, qui s'engagent dans une démarche de haut niveau, qui peut s'avérer coûteuse et anxiogène.

Thierry S. présente ensuite le bilan de l'équipe régionale de ski-alpinisme pour la saison 2020. Une année compliquée en raison de la situation sanitaire. 4 jeunes ont néanmoins participé aux championnats de France de vertical et de sprint à Méribel, en décembre. Avant d'enchaîner une semaine après à Aussois pour le championnat de France en individuel. Dans le 64 et 65 aucune compétition locale. La seule compétition « locale » s'est déroulée à Peyragudes (Hautes-Pyrénées) dans des conditions bien particulières liées au protocole COVID-19. Une des rares satisfactions de la saison est la sélection de Théo SOULAT en équipe de France de ski-alpinisme, pour disputer les mondiaux en Andorre et est conservé pour les prochains stages nationaux (automne 2021).

Thierry S. participe aux réunions régionales Occitanie dans le but de développer les relations avec les Ligues. L'idée étant de développer le ski-alpinisme sur une logique de massif pyrénéen. Dans ce cadre, Thierry S. a adressé une lettre aux deux Présidents de Ligue (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) pour imaginer ensemble la possibilité de créer une compétition régionale commune. La structuration actuelle du ski-alpinisme en Nouvelle-Aquitaine, ne permettant pas de créer une compétition pertinente et de qualité. Thierry S. rappelle que la discipline est en passe de devenir olympique (discipline additionnelle) lors des JO d'hiver de 2026 (Milan-Cortina) et qu'en ce sens, il est important de développer au mieux les circuits de compétition de cette discipline. Le Président précise qu'il a bien reçu la lettre et qu'il attendait la réunion du CoDir pour évoquer ce sujet tous ensemble. Les membres du CoDir sont d'accord sur le principe mais souhaiteraient connaître les modalités financières qu'induirait cette collaboration. Un point sera fait avec le Président de la Ligue Occitanie, pour bien définir les modalités de cette collaboration.

Enfin, Thierry S. évoque la difficulté qu'il peut rencontrer pour recruter des jeunes dans la discipline, faute de matériel adapté, notamment en matière de chaussures.

4- Agenda fédéral

Ligue

- Participation aux journées olympiques et paralympiques organisées par le CROS du 23 au 26 juin à Bordeaux (33) (la Ligue est présente uniquement le 23 juin).
- CPCT : 26 juin 2021 en visio
- Journée de sensibilisation à l'escalade adaptée : 26 juin à Brive (19)
- Journée de sensibilisation aux violences dans le sport : 25 septembre à Bordeaux (33)
- Stage régional jeunes, orienté bloc : du 25 au 29 octobre à Bordeaux (33)
- CoDir de rentrée : à définir

National

- « Rendez-vous FFME » : 22 juin en visio
- Réunion compétition nationale : 29 juin en visio
- Congrès des territoires : 6 novembre en visio

5- Questions diverses

Aucune question diverse n'a été abordée.

La réunion s'est terminée à 13h30

Le Président de la Ligue
Jean-François BRIAND



La Secrétaire Générale
Olivia PUTZEYS



Annexe 1 – Liste des présent.e.s

Présent.e.s

BAUER Francis
BERNARD Claudine
BRIAND Jean-François
MOUTAULT Valérie
NIVET Jean-Jacques
RINGOT Fernand
ROSELLI Jacques
PITOUS Guillaume
SCHREVEL Valérie
SOULAT Thierry

Excusé.e.s

BOUTIN Nelly
COUTANT Sandrine
DA SILVA Simon
LARRICQ Jean-Michel
GALÉA Noémie
JEGOUX Jérôme
L'EBRALY Sophia
PUTZEYS Olivia
VARENNES Valérie